

BULLETIN MUNICIPAL N°35

FEVRIER 2018



Route de Revigny



Rue des Grands Jardins





Rue de la Fontaine Légère

LE PETIT JOURNAL N°35

### Le mot du maire



C'est toujours avec plaisir que nous éditons ce petit journal qui retrace l'année écoulée. On y retrouve les nombreuses activités qui témoignent d'une vie associative bien remplie et dynamique. On doit noter en 2017 la reprise d'activité de l'AAPEL avec un nouveau bureau et une nouvelle présidente.

Concernant l'école, une réorganisation du RPI a conduit à la fermeture de l'école de Chardogne, répondant ainsi à une sollicitation très forte de l'éducation nationale. La rentrée de septembre 2017 s'est déroulée sur deux sites, Laimont avec deux classes de maternelle et Neuville avec deux classes de primaires. Les communes se sont fortement investies pendant l'été pour réaménager les locaux de Neuville.

Dès la fin de l'automne, l'inspection académique alerte de nouveau les communes d'un projet de fermeture d'un poste sur le RPI et propose une organisation scolaire qui main-

tiendrait l'école maternelle à Laimont et enverrait les élèves de primaires sur Revigny. La très grande majorité des parents se sont exprimés sur les options proposées et ont affirmé leur volonté de conserver un cadre scolaire au plus près de leur village, préservant ainsi les liens sociaux, les emplois de proximité et le rythme des enfants. Le RPI reste, pour la rentrée 2018, sur deux sites, mais au constat du nombre des inscrits, avec trois classes au lieu de quatre. La difficulté de projection des effectifs (trois naissances en 2017 pour les trois villages) reposera très rapidement la question de la pérennité du RPI d'autant que le seuil critique est déjà atteint.

Trouver un équilibre entre les réalités comptables et les aspirations des populations à un bien vivre à la campagne est un enjeu très loin des préoccupations des dirigeants nationaux tournées vers la concentration urbaine. Mais ce n'est pas le choix de vie des Limounis!

Philippe Vautrin, maire de Laimont

### Ouverture du secrétariat de mairie



Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

tél.:03.29.70.58.65 fax 03.29.70.51.82 par e-mail: mairie.laimont@wanadoo.fr



### **Location de salles**

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, prendre obligatoirement contact avec la mairie :

tél.:03.29.70.58.65 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail: mairie.laimont@wanadoo.fr

### Rappel des horaire de la déchetterie intercommunale

	Horaires ETE*	Horaires HIVER*	
Mercredi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00	
Jeudi	14h30-18h30	14h30-17h00	
Vendredi	14h30-18h30	14h30-17h00	
Samedi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00	
Dimanche	08h30-12h30	08h30-12h30	

Le passage aux horaires d'hiver et d'été intervient en même temps que le changement d'heure.

Particuliers : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny ou à la mairie (vous munir de votre carte grise).

Professionnels du territoire : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès spécifique délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny (dans la limite d'un m3 par entreprise et par semaine).

### Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas	Tél. 03 29 78 70 51
DELEPIERE Frédérique - 19 chemin de la Barrière	Tél. 03 29 45 65 97
DUBOIS Edith - 13 rue Joseph Colas	Tél. 07 86 84 23 90
GACOIN Josette - 18 route de Revigny	
MILLON Cathy - 2 <sup>bis</sup> rue Joseph Colas	Tél. 09 52 32 86 94
REMY Magali - 6 rue du cachon	Tél. 09 53 32 18 41



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Relais Assistante Maternelle, COPARY à Revigny.

Contact: Alexandra THOMASSIN - Tél. 03 29 78 92 44

## Au registre de l'état civil

**NAISSANCE** 

**MARIAGE** 

Camille DUPUIS le 25 septembre 2017 à Bar le Duc Audrey MANCHETTE et Aurélien ARMANINI le 8 juillet 2017

#### **DÉCÈS**

Guy LONGEAUX Hervé LALLEMAND Paulette DOUIN épouse RECH à Saint-Dizier à Laimont à Bar-le-Duc

le 10/02/2017 le 23/02/2017 le 03/10/2017

### **Nouveaux Habitants**

Camille MARCYAN et Jeffrey SCHOLTUS au 38 rue Haute

Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions faites-vous connaître au secrétariat de la mairie Et n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales au plus vite.



### Les recensés de l'année

Laurane BLOQUET
Fabien LAURENT
Léo GACOIN
Lucas VIGO
Océane GUILLAUME
Lola VELSCH



Victor VACHER
Célia REMY
Gaye YILMAZ
Line SCHOSSELER
Clément LOSCOT

## Les jeunes diplômés

RISSE Benjamin MAISON Rémi

BLOQUET Léna PERSONNETTAZ Arthur THIEBAULT Thomas VELSCH Lola (en 2016)

MAISON Marie-Amélie

VIVIEN-RAGUET Aurélien

MARJOLLET Pierre

ZACHARJUSZ Charlotte

**DELEPIERE** Romane

PICARD Mathéo

**DELEPIERE** Coline

RINGUET Benjamin

ZACHARJUSZ Valentin

SCHMITT Eugénie

DNB DNB

**DNB** 

Bac STI2D Bac STI2D

Bac STI2D

Bac Pro Esthétique Cosmétique Parfumerie

Bac ES

Bac STL

Brevet Professionnel Esthétique en 2016

Licence d'Histoire

Licence Pro Automatisme Instrumentation

et conduite de procédés

Diplôme d'état d'infirmier

### Informations administratives

### Pacs: en mairie à partir du 1er novembre 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les moda-

lités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

### Délivrance des cartes d'identité



Depuis le lundi 27 mars 2017, la commune de LAIMONT n'est plus habilitée à instruire les dossiers de demande de carte d'identité.

Seules les mairies équipées d'un boîtier biométrique pourront délivrer les nouvelles cartes d'identité.

La carte d'identité biométrique nécessite un appareil qui enregistre vos empreintes digitales. Il n'était pas envisageable d'équiper toutes les communes.

#### Où se rendre?

A Revigny-sur-Ornain: à la mairie, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS,

les mardis et jeudis matin Tél 03.29.70.50.55

A Bar-le-Duc: à la mairie, 12 rue Lapique Tél 03.29.79.56.00

#### Que présenter ?

La présence de la personne concernée par la demande est obligatoire, si elle est majeure, lors du dépôt et du retrait, si elle est mineure, au dépôt seulement accompagnée du responsable légal (muni de sa carte d'identité) qui complète le formulaire.

#### 1/ FORMULAIRE DE DEMANDE :

- soit le Cerfa délivré par votre mairie de domicile, rempli en lettres majuscules, daté et signé à l'encre noire.
- soit faire une pré-demande en ligne sur <a href="https://passeport.ants.gouv.fr">https://passeport.ants.gouv.fr</a>.

#### 2/ UNE PIECE D'IDENTITÉ

Si non, un extrait d'acte de naissance original de moins de 3 mois avec filiation complète (demande à la mairie de naissance)

### 3/ UNE PHOTO D'IDENTITÉ CONFORME

### 4/ UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (Datant de moins d'un an.)

Si vous êtes majeur et que vous habitez chez des parents ou des tiers, vous devez fournir en plus :

- ⇒ Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- ⇒ La pièce d'identité de l'hébergeant;
- ⇒ Un justificatif de domicile de moins d'un an au nom de l'hébergeant.

#### 5/ TIMBRES FISCAUX

Le renouvellement d'une carte d'identité est **gratuit sauf**, si vous ne rapportez pas l'ancienne carte d'identité. En cas de perte ou de vol de la carte nationale d'identité, fournir un timbre fiscal d'une valeur de 25€.

En cas de perte, la déclaration de perte sera établie en Mairie lors du dépôt du dossier.

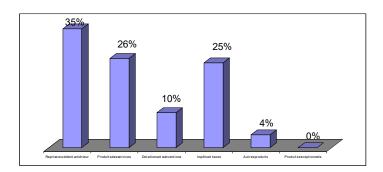
En cas de vol, il est nécessaire de fournir une déclaration de vol ou le dépôt de plainte à effectuer au commissariat de police ou à la gendarmerie.

## Commune de Laimont Le Budget 2017

L'année 2017, comme les années 2014, 2015 et 2016, a été une année de pause sur le plan budgétaire. En effet, la structure du budget d'investissement 2017 est revenue à un niveau similaire à 2015

Comme vous le constaterez dans l'article consacré aux travaux communaux, les actions réalisées cette année ont permis notamment de réaliser un enduit bicouche sur le chemin du Blanc chêne, de créer un point lumineux chemin des Vignes et de doter l'école d'un module pédagogique sportif pour les petits et d'équiper les portes des classes de dispositif anti pince doigts, et enfin d'acquérir des parcelles boisées.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement apparaissent légitimement en baisse compte tenu de l'augmentation sensible de reprise de l'excédent antérieur. Le budget de fonctionnement passe donc de 730 718€ en 2016 à 647 979€ en 2017. Le versement à la section d'investissement est passé de 387 765€ à 151 836€.

#### Les recettes de fonctionnement :

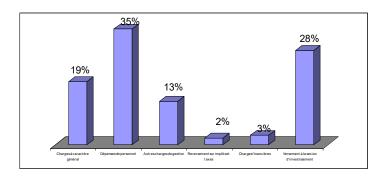
\* Les produits des services sont à un niveau légèrement supérieur aux produits des impôts et taxes et avec 26,23% constituent le quart de nos recettes.

La redevance perçue au titre de l'indemnité aux communes d'accueil pour le site de SITA est supérieure de 9.6% par rapport à 2016, due à une augmentation de tonnage traité. (24 089t en 2016 contre 20 444t en 2015) Les bois façonnés par les agents techniques communaux ont permis de rapporter 7 250€ à la commune.

\* Le volume des loyers des appartements communaux et les produits des locations sont stables. Ils s'élèvent à 22 997€ pour 23 300€ prévus au budget primitif. Les produits financiers n'existent plus car nos placements sont arrivés à terme.

- \* Au niveau des impôts locaux, et conformément à sa volonté de stabiliser le niveau de fiscalité, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale en 2017. Concrètement, les impôts et taxes diverses représenteront presque 25% des recettes de l'année. En effet, il y a eu une évolution positive de la base imposable en 2017 et les recettes fiscales apparaitront à 132 206€ au compte administratif.
- \* Les dotations et subventions de fonctionnement de l'Etat ont augmenté par rapport aux années précédentes. Toutefois, la dotation globale de fonctionnement est passée de 19 660€ en 2016 à 12 232€ en 2017.

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**



\* Les charges de gestion courante qui, budgétisées à 101 560€ au budget primitif seront finalement arrêtées à 89 372 € au compte administratif, suite à de moindres dépenses, notamment en fournitures de petit équipement et d'entretien.

Les autres charges de gestion ont légèrement augmenté avec une dépense réelle d'environ 66 028€ contre 63 223 € en 2016.

Les charges financières en fonctionnement, qui correspondent aux intérêts des emprunts et prennent en compte les travaux d'aménagement du

village, représentent désormais 2,88% des dépenses contre 2,59% en 2016.

\* Le poste des dépenses en personnel, avec 34.57% du budget, représente la part la plus importante de nos dépenses pour un montant définitif de 163 373€. Le niveau de dépenses de ce poste est lié notamment à la nécessité de remplacement suite à des arrêts maladie au niveau du personnel communal.

### SECTION D'INVESTISSEMENTS

Comme indiqué en préambule, le budget de la section d'investissement est revenu au niveau de l'année 2015. L'année 2017 est marquée, en recettes, par une légère hausse du fonds de compensation de la TVA, liée aux montants d'investissements 2 ans auparavant et par un versement de la section de fonctionnement en baisse. Les dépenses d'investissement n'ont été réalisées concrètement qu'à hauteur de 50% des prévisions.

### **Recettes d'investissement**

Conformément au tableau ci-joint elles se décomposent ainsi :

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Ressources propres externes	32 895 €	8,77%
102 FCTVA-TA	13 280 €	
13 Subventions d'équipement	18 535 €	
165 Emprunts caution	1 080 €	
20 immobilisations incorporelles	0€	
40 opérations d'ordre entre sections	0€	
41 Opérations patrimoniales	0€	
Ressources propres internes	342 131 €	91,23%
1068 Report antérieur	190 295 €	
O21 Virement de section fonctionnement	151 836 €	
O24 produits de cession des immobilisations	0€	
40 Opération d'ordre	0€	
TOTAL DE LA SECTION	375 026 €	100,00%

En ressources externes:

- La Taxe d'aménagement et le fonds de compensation de la TVA qui, compte tenu des menus travaux réalisés en 2015, constituent 3,54% du budget avec 13 280€ de recettes.
- Les subventions d'équipement, budgétisées à hauteur de 18 535€ en 2017, sont arrêtées à un montant de 10 746.

En ressources internes:

- le virement de la section de fonctionnement
- le report antérieur qui reste élevé à 190 295€.

### Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Opérations réelles						
Non affectées						
16 Remboursements d'emprunts	83 225 €	22,19%				
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0€					
21 Immobilisations corporelles (1)	106 205 €	28,32%				
20 Immobilisations incorporelles	8 776 €	2,34%				
23 Immobilisations en cours	0€					
O1 Reports sur investissement	176 819 €	47,15%				
42 Opération d'Ordre	0€					
(1) Programmes d'investissement						
TOTAL DE LA SECTION	375 026 €	100,00%				

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital pour 2017 des emprunts contractés pour un montant total budgétisé de 83 225€.

Le prêt de 300 000€ contracté en 2011 pour les deux tranches d'aménagement du village est arrivé pour partie à échéance en 2017, le solde devant arriver à son terme en 2018.

Le poste des immobilisations corporelles, budgétisé à 106 205€, apparaîtra au compte administratif pour la somme de 67 617€, cette différence étant en partie due

au différé en 2018 de la réalisation des travaux de réfection de la toiture de l'église liée à un planning complet du fournisseur.

## Le regroupement pédagogique intercommunal

## Une école rurale chaleureuse et bien équipée.

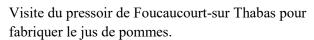
Ramassage des pommes au verger conservatoire.























LE PETIT JOURNAL N°35

Page 10

Avec des tablettes mises à disposition dans les classes, les enfants peuvent valider leurs exercices en les prenant en photos, en s'enregistrant ou en dictant un commentaire.



























Réalisations artistiques à « la Fourmilière » de Mogneville...











Page 11

...et visite,
par petits groupes,
de la maison et de l'atelier
de Jean Médard,
artiste de Laimont.















LE PETIT JOURNAL N°35

Page 12

Fabrication de maisons diverses lors des ateliers du mercredi matin avec l'aide des parents disponibles : un immense igloo, un tipi, des cabanes, ...











### Le regroupement pédagogique intercommunal :

Depuis septembre 2017, les enfants de Chardogne, Neuville et Laimont sont regroupés uniquement sur deux sites : école maternelle à Laimont, école primaire à Neuville.

Effectifs et répartition pédagogique pour l'année scolaire 2017/2018

LAIMONT: 4 élèves en « très petite section », 11 en « petite section »

avec Haydée Personnettaz, enseignante et directrice, accompagnée d'Angélique Walbin (ATSEM). 11 élèves en MS et 10 en GS avec Chloé Gousselot, enseignante (lundi/mardi + un mercredi sur deux) et avec Séverine Bloquet, enseignante (jeudi matin/vendredi matin + un mercredi sur deux)

Ces deux enseignantes sont accompagnées par Nicolas Pommier (ATSEM).

Les après-midis, Haydée Personnettaz intervient aussi auprès des MS et GS : le lundi et le mardi, travail en demiclasse en complément de Cloé Gousselot / le jeudi et le vendredi, avec tous les élèves (PS-MS-GS) puisque Séverine Bloquet va renforcer l'équipe pédagogique de l'école de Neuville.

Christelle Vicherat-Stebe, enseignante remplaçante, peut être présente dans l'école lorsqu'elle n'est pas en mission dans une autre école.

NEUVILLE: 9 CP et 10 CE1 avec Catherine Picamal, enseignante 9 CE 2, 9 CM 1 et 4 CM 2 avec Claire Colmant, enseignante et directrice.

Séverine Bloquet intervient le jeudi et le vendredi après-midi pour permettre une répartition judicieuse et bénéfique des élèves entre les trois enseignantes. Nicolas Pommier est présent le lundi et le mardi après-midi et encadre des petits groupes selon les directives des enseignantes.

### Les travaux communaux







Affouage réalisé par les ouvriers communaux : préparation du bois, stérage et acheminement auprès des habitants du village qui en ont fait réservation.



Installation de l'éclairage public sur le chemin des vignes, pose d'un lampadaire muni d'une ampoule à led.



Aménagement de l'aire de repos sur le chemin des vignes, espace bucolique offrant un panorama sur la vallée de l'Ornain.



Pour la protection de nos élèves, des barres anti-pince doigt ont été posées à l'école.



Page 14

Entretien de la place des tilleuls, élagage des arbres et maintenance de l'espace pique-nique situé en contrebas.

LE PETIT JOURNAL N°35

### La vie associative

### Assemblée générale de l'A.A.P.E.L.



Passation de pouvoir à la présidence de l'association, Valérie Marjollet succède à Eric Bousselin.

## Sortie des membres et amis de la photothèque à Verdun





Grand bouleversement à l'AAPEL !! Lors de sa dernière Assemblée générale du 28 juillet 2017, le bureau de l'association a été totalement renouvelé. Eric BOUSSELIN et Jean LEBECEL, Président et Secrétaire de la première heure aidé de Frédéric KOWAL, Trésorier ont souhaité passer le relais et laisser place à une nouvelle équipe : Valérie MARJOLLET, Présidente, Francis DUHAMEL, Trésorier et Gauthier PERRIN, Secrétaire. Aujourd'hui, l'AAPEL compte une trentaine adhérents soucieux de leur environnement et de l'aménagement du territoire de LAIMONT.

Un grand MERCI à l'équipe précédente pour leur investissement pendant ces trente dernières années. Leur mission principale a été la surveillance et le suivi des travaux du site d'enfouissement de déchets dangereux qualifié aujourd'hui d'Installation de Stockage de Déchets Dangereux de Classe 1.

Malheureusement, après quelques années d'accalmie sur le site, de nouvelles inquiétudes surgissent avec un important projet d'extension avec l'accueil de nouveaux déchets de nature inconnue. L'AAPEL reste très attentive et vigilante quant à l'évolution de ce projet et ne manquera pas de vous informer. Nous restons à votre écoute pour répondre à vos questions environnementales. Une adresse mail est à votre disposition : aapel55@orange.fr

Valérie MARJOLLET, Présidente de l'AAPEL



Visite du musée de Fleury, repas pris sur le bateau en voguant sur la Meuse, arrêt au cimetière américain de Meuse Argonne et découverte de l'écomusée-atelier de Monsieur Raymond Kneip à Massiges.





## Association Sportive et Culturelle de Laimont

### Le mot du président du LAS : Didier LAURENT

Les évènements les plus marquants de cette année 2017 ont été la brocante (110 exposants) et le loto des fêtes (130 joueurs). Le bénéfice de ces deux rendez- vous incontournables permet aux membres du LAS d'organiser tout au long de l'année des manifestations gratuites pour les jeunes enfants (carnaval, chasse aux œufs, St Nicolas...).

La nouvelle formule "déjeuner dansant" de la St Valentin fût une vraie réussite (78 danseurs).

La randonnée nocturne avec plus de soixante marcheurs, s'est terminée à la maison forestière autour des traditionnelles crêpes, le tout dans une chaleureuse ambiance.

L'exposition artisanale attire de plus en plus de visiteurs grâce à la qualité des artistes présents. La nouvelle formule du Karaoké a attiré plus de public avec des chanteurs plus ou moins performants.

Enfin, la pièce de théâtre présentée par la Compagnie de la Foliole a ravi un public venu en nombre.

Grâce à l'équipe de bénévoles qui m'entoure, toutes ces manifestations ont pu se dérouler de la meilleure des façons, un grand merci à eux!

Cette année, 70 tee-shirts ont été achetés et floqués du logo LAS grâce, en partie, à un don de notre boulanger Willy NICOLAS que je remercie chaleureusement. Ces tee-shirts ont été remis en début d'année aux adhérents des sections gymnastique, tennis de table, marche nordique et circuit training lors du règlement de leur adhésion.



### Section jeux de cartes



- la section compte 22 cotisants dont plus de moitié de Limounis qui jouent un samedi sur deux dans une ambiance détendue
- Un concours de cartes "belote et tarot" a clôturé la saison le samedi 10 juin 2017.

### Section Marche nordique



### **Section gymnastique volontaire**



Rendez-vous tous les lundis à 20h30

### **Section zumba**

Circuit Training tous les jeudis de 20h à 21h, cours alternant renforcement musculaire complet du corps et exercices visant à améliorer son endurance cardio respiratoire, le tout dans la joie et bonne humeur.

Rejoignez-nous pour bouger et vous amuser, à très vite avec Fabrice et Gégé!!!



Page 17

LE PETIT JOURNAL N°35

### Activités régulières des sections du L.A.S.



LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE



Marche nordique: tous les jeudis à 14h Dominique HÉDIN

**Gymnastique volontaire :** tous les lundis de 20h30 à 21h30 Janick BOURCELLIER



**Tennis de table :** tous les mardis à partir de 18h30 Christelle FRANZ

**Danses de salon :** tous les mercredis de 20h à 21h30 Nadine BARBIER



**Zumba :** tous les jeudis de 20h30 à 21h30 Géraldine GUILLAUME

Jeu de "Scrabble": tous les lundis de 14h à 16h tous les jeudis de 20h15 à 22h15 Denise PROT



Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h30 à 24h



**Jeux de société:** une fois par mois à 20h30 (à partir de 8 ans) Valérie MARJOLLET

### Au calendrier associatif et communal

18 février	Repas dansant de la St Valentin	3 juin	Brocante
7 mars	Carnaval des enfants	9 juin	Concours de cartes
11 mars	Expo' artisanale	13 juillet	Bal de la fête nationale
4 avril	Chasse aux œufs	Juillet/ août	C.L.S.H. et Ballu'été
21 avril	Soirée Karaoké	15, 16 septembre	Journées du Patrimoine
8 mai	Fête patriotique	6 et 7 octobre	Fête patronale
25 mai	Fête des voisins	11 novembre	Fête patriotique

### Animations au cours de l'année 2017

### Soirée théâtre

La Compagnie de la Foliole a interprété une pièce de Molière : « les Femmes savantes »







### Saint Nicolas



Expo artisanale



Randonnée nocturne



**brocante** 



Après-midi loto





Page 19

LE PETIT JOURNAL N°35

### Tennis de table

### DE 7 À 77 ANS, VENEZ JOUER AU TENNIS DE TABLE CHAQUE MARDI ENTRE 18H30 ET 20H!

Le dynamisme et la convivialité d'un club dépend de la richesse humaine de ses membres. En rejoignant le club de ping-pong, vous contribuez à entretenir la vie de votre village et vous profitez des plaisirs d'un sport ludique et passionnant! Bienvenue à vous, futurs membres du club!

### L'effectif 2017:

Le club se compose actuellement de 9 membres (6 adultes et 3 jeunes). Il compte présenter une équipe lors du prochain championnat Ufolep, dès janvier 2018.

Le tarif est de 6 euros seulement, correspondant à l'adhésion au L.A.S. Ceux qui voudront participer aux compétitions devront se licencier, les tarifs variant de 44€ à 54€ selon les âges.

### La composition du bureau :

Christelle FRANZ: présidente

(Tél. 06.99.07.16.49 ou christelle22@sfr.fr)

Hugues FOURMENT : secrétaire

(Tél. 06.72.11.45.86 ou hugues.fourment@orange.fr)

Valérie MARJOLLET: trésorière

### Les entraînements :

Ils se déroulent tous les mardis en périodes scolaires, de 18h30 à 20h, à la salle communale, face à la mairie de Laimont.

### Les inscriptions :

Contactez Christelle FRANZ ou Hugues FOURMENT ou rendez-vous sur place à la séance du mardi soir, à la salle communale de Laimont.



## Le Festival des Granges



Quelques dates à retenir! toutes les infos à venir sur nos pages Facebook www.facebook.com/Festival-des-Granges -133609616685573/ www.facebook.com/CabartierGarance/

A partir de fin avril, le programme du festival des Granges sur notre site : www.festivaldesgranges.com

Si vous souhaitez recevoir toutes les infos en temps utile, envoyez votre adresse mail à contact@festivaldesgranges.com

• vendredi 16 mars Saint-Patrick avec : (concert + repas)

Marcel Van Dam, Paul Lassey, Pierre-Emmanuel Gillet, Nathan Jecko, Pascal Laheurte, Charlie Faubert (sous réserve)...

- vendredi 23 mars Max "chante Fréhel" piano + chant (sous réserve)
- vendredi 6 avril **Théo citron** musique et théâtre
- samedi 5 mai Passion Coco et de Loire Valley Calypso.

Concert délocalisé de la MJC de Belleville (concert + repas)

- samedi 23 juin Fête de la musique Marcel et ses copains
- vendredi 31 août samedi 1er septembre FESTIVAL DES GRANGES
- vendredi 28 septembre Rob Lutes (songwriter folk-blues)

### La Photothèque de Laimont



Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque

### Les confréries à Laimont

Dans le passé, le clergé a toujours encouragé les confréries, parce que c'était un moyen supplémentaire de contrôle sur les habitants, mais aussi parce qu'elles représentaient la société idéale. Le curé était à la tête de la confrérie comme il était à la tête de la paroisse. Il encourage les fidèles à la fraternité et à éteindre les différents à l'amiable. A Laimont-Fontenoy, on ignore encore à l'heure actuelle quand fût signée cette charte. (Nous ne sommes sans doute pas prêts de la trouver car nos ancêtres la cherchaient déjà dans les années 1760 et ne l'ont jamais trouvée).

#### Confrérie du Saint Rosaire

A Laimont-Fontenoy, elle fut fondée par le Seigneur, sans doute François de Savigny, Seigneur de Laimont-Fontenoy et autres lieux (1620-1636), ou sa veuve Anne-Magdeleine Brombach, dame de Laimont, Fains, Chardogne, Villers aux Vents etc. 1636-1652 qui furent les fondateurs du Saint-Rosaire.

### Confrérie de Saint Eloi



### Confrérie du Saint Sacrement

La confrérie du Saint Sacrement comptait au moins cent cinquante membres qui versaient un sol en offrande chaque année.

### Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus

Cette confrérie avait encore des adeptes vers les années 1935-1938. Les parents étaient sollicités par les âmes pieuses pour y inscrire leurs jeunes enfants. L'offrande à verser était de deux sols par personne. On peut remarquer que parfois le mari faisait partie de la confrérie du Saint Sacrement et l'épouse de celle du Sacré Cœur ou inversement ou parfois faisaient partie des 2.

C'est la seule qui nous reste actuellement, elle existait déjà en 1770 d'après relevé de comptes de la fabrique.

Cette confrérie fût, comme toutes les autres, interdite en 1792. Mais elle renaîtra avec le concordat signé par l'Eglise et Bonaparte et en 1816, les confrères de St Eloy construiront un nouvel autel pour remplacer l'ancien détruit par la fougue dévastatrice révolutionnaire. Depuis ce temps, existe un livre daté en 1816, où sont consignés chaque année la liste des confrères, la date de l'office en l'honneur du Saint Patron et les comptes des cotisations.

A noter que la statue sera de nouveau détruite en 1914. Elle sera remplacée, payée par les confrères ; L'abbé Louis, curé de Laimont à cette époque, en sera l'instigateur.





### **Confrérie de Sainte Catherine**

Fondée et réservée aux jeunes filles qui fêtaient leur sainte le 25 Novembre. Une messe était dite ce jour-là et toutes les jeunes filles du pays étaient tenues d'y assister.

### **Confrérie de Saint Nicolas**

Citée elle aussi en 1730 : le rendant fait état de dix huit sols, qu'il a reçus des garçons pour avoir fourni de la cire pour les messes en l'honneur de Saint Nicolas.

Les jeunes gens fêtaient leur saint le six décembre. Une messe était dite et souvent chantée par les jeunes filles de la Sainte Catherine. Suivait un repas, souvent à l'auberge du village, puis un bal avec orchestre auquel étaient invitées les jeunes filles du village.

Un confrère de Saint Nicolas quittait la confrérie dès qu'il se mariait ce qui donnait lieu, parfois, à une soirée fort arrosée et mouvementée, où l'on "brisait la vie de garçon".

Après plusieurs périodes sombres (révolution, guerre), la confrérie de Saint Nicolas tiendra quand même jusqu'en 1950, victime, elle aussi, du départ des jeunes campagnards vers la ville.



#### Confrérie de la Charité



Nous avons retrouvé la trace d'une confrérie de la charité à Laimont en 1790, d'après l'anecdote consignée dans les archives :

Jean-Baptiste Maujean, maire, a eu la désagréable surprise de voir modifier considérablement son mémoire, notamment pour les deux journées employées pour faire procéder, en sa présence, aux inventaires des meubles, titres et papiers de la fabrique, celui de la confrérie de la charité et celui du St Rosaire.

Il est dit dans les textes anciens que le Seigneur et le curé de Laimont secouraient souvent des miséreux...jusqu'à ce que... en 1790, l'Assemblée Nationale décrète une loi qui décharge les cy-devants seigneurs de l'obligation de nourrir les mendiants et enfants trouvés, abandonnés et qui règle la manière dont il sera pourvu à la subsistance de ces personnes... (décret de l'Assemblée Nationale du 29 novembre 1790).

En résumé la confrérie de la charité était l'ancêtre du bureau de bienfaisance (19ème siècle) puis du bureau d'aide sociale (B.A.S. 20ème siècle) et de nos jours le C.C.A.S.

### Confrérie de la Bonne Mort

Elle fut découverte tout à fait par hasard en 1988 lors de la réfection des voûtes intérieures de l'église. En déplaçant les statues afin de les mettre à l'abri des poussières et gravats nous nous sommes aperçus alors que la statue de la Vierge Marie avait un médaillon suspendu à un collier. En ouvrant ce médaillon, un papier plié et replié de nombreuses fois s'échappa ; en titre, Confrérie de la Bonne Mort, puis suivait une liste de personnes qui se mettaient sous la protection de la Sainte.



D'après les recherches et le texte d'Albert Renauld-Gillet (†)

# Le repas des Anciens - 5 février 2017



